

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 MARS 2020

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 20 mars 2020 par conférence téléphonique.

SONT PRÉSENTS :

Madame la mairesse Lise Michaud, Mesdames les conseillères Johanne Anderson et Judith Prud'homme et Messieurs les conseillers Stéphane Roy, Philippe Drolet, Louis Cimon et Martin Laplaine, sous la présidence de la mairesse Lise Michaud.

SONT AUSSI PRÉSENTS :

Me Denis Ferland, greffier qui prend note des délibérations.
Monsieur René Chalifoux, directeur général

2020-03-144 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Il est proposé par le conseiller Martin Laplaine et appuyé par le conseiller Stéphane Roy et résolu:

- QUE ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE à l'unanimité

2020-03-145 AVIS DE MOTION. RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RÉGISSANT LES HEURES D'OUVERTURE ET FERMETURE DES PARCS MUNICIPAUX ET PATINOIRES EXTÉRIEURES SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE.

- Je, Louis Cimon, conseiller municipal, donne avis de motion qu'un règlement modifiant le règlement 2011-891 régissant les heures d'ouverture et fermeture des parcs municipaux et patinoires extérieures sur le territoire de la Ville sera adopté lors d'une séance ultérieure;
- De plus, je, Louis Cimon, conseiller municipal, dépose et présente le projet dudit règlement;
- Toute personne peut en obtenir copie auprès du responsable de l'accès aux documents de la Ville.

2020-03-146 LEVÉE DE LA SÉANCE.

Il est proposé par la conseillère Judith Prud'homme et appuyé par le conseiller Martin Laplaine et résolu:

- DE clore la séance à 15 h 33.

ADOPTÉE à l'unanimité